LA CRISE …….. DE CONFIANCE



Le choix des supporters des “petits” candidats battus au premier tour, de ceux qui attendent le second tour pour se prononcer ainsi que celui des protestataires qui se sont défoulés en votant Marine Le Pen ne sera pas aisé le 6 mai prochain. Entre deux mots, il faut parait-il choisir le moindre. C’est là que l’on se rend compte de la carence de nos institutions qui nous proposent de choisir entre une blanquette de veau et un ragout de mouton alors que notre préférence va vers le steak frites. Au final, l’heureux élu qui se vantera d’avoir été choisi à la majorité absolue n’aura obtenu dans les faits qu’une vingtaine de pourcents de sympathisants. Souvenez-vous de l’écrasante victoire à l’africaine de Chirac en 2002 face à Jean-Marie Le Pen (82,21 %). Il n’avait récolté que 19 % au premier tour. Une véritable arnaque !

Notre mode de scrutin présidentiel ne répond donc pas à l’attente d’un nombre important de nos concitoyens (ceux qui ne votent plus – plus de 10 millions !), ceux qui votent mais n’y croient plus – dont le nombre est incalculable). Cette situation n’est pas le fruit du hasard. Les législateurs de l’époque (1958) ont bien compris qu’il fallait canaliser les électeurs dans deux directions obligatoires afin que, quel que soit le résultat, un majorité se dessine. L’honnêteté

aurait dû pousser ces mêmes législateurs à prendre en compte une troisième voie, celle de ceux qui rejettent le binôme imposé. Imaginez alors le verdict suivant sortant des urnes : Sarkozy 27% Hollande 28% Blancs 45% !! (saluons au passage les deux propositions avant-gardistes de M. Bayrou qui proposait dans son programme le vote blanc et le non cumul des mandats).

Comment alors choisir l'homme de la situation ? Bonne question ! Les réponses ne manquent pas et je suis sûr que vous avez les vôtres. Le malheur est que quelle qu'en soit leur nature, elles demandent aux politiciens des deux bords d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Impensable ! Le pouvoir leur appartient et ils se le partagent avec fougue et voracité depuis 30 ans. La sixième république appelée de ses vœux par M. Montebourg devra impérativement aborder la question du vote blanc et des modalités de son application.

En attendant, armons-nous…….de patience.

Quoi qu'il en soit, bien qu'il y ait trois choix possibles le 6 mai prochain, il est fort probable que le scrutin se limite au final à une alternative comme l'affirme l'humoriste Régis Mailhot : voter Nul (pas très flatteur pour les postulants) ou Blanc.